



# **IAN BRUCE MEMORIAL**

## **et**

# **Championnat Laser District 2**

# **Laser, Laser Radial et Laser 4.7**

3 July 3r et 4Juillet, 2021

*Beaconsfield Yacht Club Beaconsfield, Québec, Canada*

## **Avis de course**

### **1 Règles**

1.1 La régates sera régie par les Règles de Course à la Voile (RRS), les règles de l'International Laser Class Association (ILCA) et le présent Avis de course, sauf si l'une d'entre elles est modifiée par les Instructions de course ou toute annexe aux Règles de course. Instructions.

1.2 L'autorité organisatrice est le Beaconsfield Yacht Club, 26, chemin Lakeshore, Beaconsfield, H9W-4H3. 514 695-1272 [www.byc.qc.ca](http://www.byc.qc.ca)

1.3 Tous les participants commenceront et finiront ensemble et seront notés en tant que flotte Laser standard, Radial ou Laser 4.7. Les concurrents peuvent choisir des gréements Standard, Radial ou 4.7 à leur discrétion pour la durée de la course.

1.4 Tous les participants doivent être membres d'un club de voile ou de la Fédération de voile du Québec ou de Voile Canada

1.5 Aucun changement de numéro de voile ne sera autorisé

1.6 Le nombre de participants sera limité à 40, premier arrivé, premier servi. Tous les participants doivent être de Montréal et environs

1.7 La course a été organisée conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales relatives à COVID-19. Les skippers sont responsables de décider de participer ou non, et de se conformer à toutes les règles applicables, y compris toutes les réglementations et directives COVID.

1.8 Afin d'éviter la surpopulation et de respecter la distanciation sociale, le parking inférieur sera réservé aux coureurs uniquement, les préposés et les entraîneurs doivent utiliser le parking supérieur en tout temps

1.9 Aucune nourriture et/ou eau ne sera fournie sur l'eau. Chaque coureur est responsable de sa nourriture et eau

**Remarque : les bateaux en course doivent être conformes aux protocoles d'équipage FVQCovid-19 (voir Annexe 1)**

## **2 Langue**

La langue officielle de cette régates sera le français

## **3 Admissibilité et inscription**

Les compétiteurs membres de l'International Laser Class Association sont éligibles pour concourir. Les concurrents qui ne sont pas membres de l'ILCA-NA ou de leur association nationale de classe laser, peuvent s'inscrire en remplissant leur inscription auprès de l'autorité organisatrice.

3.1 Les Masters ne seront pas divisés pour ce championnat, mais seront notés séparément.

## **4 Inscription**

Les concurrents doivent s'inscrire à l'avance en remplissant le formulaire d'inscription ci-joint (Annexe-2) du Beaconsfield Yacht Club et en l'envoyant par courriel, avec les frais, à [Administration@byc.qc.ca](mailto:Administration@byc.qc.ca)

Le formulaire sera également disponible sur place au [www.byc.qc.ca](http://www.byc.qc.ca)

Pas d'inscription sur place

## **5 Frais**

7.1 Les frais exigés doivent être payés en ligne, par Etransfer, avec l'inscription à [administration@byc.qc.ca](mailto:administration@byc.qc.ca)

Mot de passe : IBM2021

Les frais d'inscription sont de 40\$ taxes incluses

## **6 PRIX**

Pour chaque classe, des médailles seront remises aux trois premiers. Les prix supplémentaires dépendront du nombre de concurrents dans la flotte.

Le trophée perpétuel Ian Bruce Memorial sera décerné au 1er Master des deux flottes

## **7 Calendrier des événements**

Samedi 3 juillet.

Réunion des skippers 09h30

Premier signal d'avertissement 11:00h

Courses à suivre

Dimanche 4 juillet.

Premier signal d'avertissement 10:00h

Courses à suivre

7.1 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h00 le dernier jour de la régata.

## **8 Instructions de navigation**

Les instructions de course seront disponibles en ligne sur [www.byc.qc.ca](http://www.byc.qc.ca)

## **9 Parcours et zone de course**

9.1 Le parcours sera décrit dans les instructions de course. 10.2 La zone de course sera au sud du port du Beaconsfield Yacht Club.

## **10 Score**

10.1 Le système de notation Low Point, Annexe A4, sera utilisé sauf tel que modifié ci-dessous.

10.2 8 courses sont programmées, un minimum de 3 courses doit être complété pour constituer une régata.

10.3 Lorsque 6 courses ou plus sont terminées, un coureur peut écarter son plus mauvais score.

## **11 Informations utiles supplémentaires**

Pour plus d'informations utiles, veuillez contacter [administration@byc.qc.ca](mailto:administration@byc.qc.ca)

Pour plus d'informations sur la régata, veuillez contacter: Philippe Dormoy

[Pdormoy62@gmail.com](mailto:Pdormoy62@gmail.com)

## **12 ENTRAÎNEURS ET PRÉPOSÉS**

Afin d'éviter la surpopulation et de respecter la distanciation sociale, le parking inférieur sera réservé aux coureurs uniquement, les préposés et les entraîneurs doivent utiliser le parking supérieur en tout temps

## **13 AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ PHOTO ET VIDÉO**

En participant à l'événement, les concurrents donnent le droit absolu et l'autorisation à toute photographie et séquence vidéo prises d'eux-mêmes ou du bateau qu'ils naviguent pendant l'événement d'être publiées dans quelque média que ce soit, à des fins éditoriales ou publicitaires ou pour être utilisées dans la presse informations sans dédommagement.

## **14 AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ**

Les athlètes sont entièrement responsables de leur propre sécurité, qu'elle soit à flot ou à terre, et rien ne réduit cette responsabilité (voir RCV 4, Décision de courir). C'est aux athlètes de décider si leur bateau est apte à naviguer dans les conditions dans lesquelles il se trouvera. En mettant à l'eau ou en prenant la mer, les athlètes confirment que le bateau est adapté à ces conditions et qu'ils sont compétents pour y naviguer et y concourir. Rien de ce qui est fait par les organisateurs ne peut réduire la responsabilité des propriétaires et/ou des athlètes, ni rendre les organisateurs responsables de toute perte, dommage, décès ou blessure corporelle, quelle qu'en soit la cause, du fait de la participation du bateau à la course. Les organisateurs englobent tous ceux qui contribuent à l'organisation de l'événement. La mise à disposition de patrouilleurs ne dégage pas les propriétaires et les athlètes de leurs responsabilités.

## **15 Lieu**

Club nautique de Beaconsfield

26, chemin Lakeshore, Beaconsfield, QC H9W 4H3

<https://www.google.com/maps/place/Beaconsfield+Yacht+Club/@45.426587,-73.835721,15z/data=!4m5!3m4!1s0x0:0xe15997b382ac3f66!8m2!3d45.426587!4d-73.835721>

Ce formulaire est obligatoire pour tous les athlètes de moins de 18 ans. Il doit être signé par le parent/tuteur ou la personne agissant in loco parentis et envoyé par courrier électronique à BYC

## DÉCLARATION PARENT/TUTEUR/LOCO PARENTIS

Nom du concurrent :

Classe : \_ Numéro de voile :

Déclaration du parent/tuteur/loco Parentis :

Je confirme que je suis le tuteur légal de ce concurrent ou que le tuteur légal m'a demandé d'agir in loco parentis. J'accepte la clause de non-responsabilité ci-dessous, qui exclut le droit de ladite personne à charge de réclamer une indemnisation dans certaines circonstances. Je confirme que ladite personne à charge est compétente pour participer. Je consens à ce que ladite personne à charge participe aux procédures de dépistage de drogue et, si demandé, fournisse un échantillon d'urine sous observation pour analyse dans un laboratoire accrédité.

Pendant l'événement (cochez une case) :

Je serai responsable de ma personne à charge tout au long de l'événement, et pendant le temps que ma personne à charge sera à flot, je serai disponible sur le lieu de l'événement\*.

La personne nommée ci-dessous, qui a accepté d'agir in loco parentis, sera responsable de ladite personne à charge pendant toute la durée de l'événement. Pendant le temps que cette personne à charge est à flot, elle sera disponible sur le lieu de l'événement\*.

Clause de non-responsabilité :

Les athlètes sont entièrement responsables de leur propre sécurité, qu'elle soit à flot ou à terre, et rien ne réduit cette responsabilité. C'est aux athlètes de décider si leur bateau est apte à naviguer dans les conditions dans lesquelles il se trouvera. En mettant à l'eau ou en prenant la mer, les athlètes confirment que le bateau est adapté à ces conditions et qu'ils sont compétents pour y naviguer et y concourir. Rien de ce qui est fait par les organisateurs ne peut réduire la responsabilité des propriétaires et/ou des athlètes, ni rendre les organisateurs responsables de toute perte, dommage, décès ou blessure corporelle, quelle qu'en soit la cause, du fait de la participation du bateau à la course. « Les organisateurs » englobe tous ceux qui contribuent à l'organisation de l'événement. La mise à disposition de canots de secours ne dégage pas les propriétaires et les athlètes de leurs responsabilités.

Nom du parent/tuteur :

Adresse:

Téléphone/portable des parents :

Personne nommée in loco parentis : \_\_

Téléphone/portable de contact in loco parentis :

Signature du Parent/Tuteur/Loco Parentis :

\*"lieu de l'événement" comprend soit sur terre et/ou sur l'eau

## **ANNEXE 1**

### **PROTOCOLES COVID-19**

Les bateaux à équipage multiple qui courent dans les divisions 1, 2 et 4 doivent se conformer aux directives suivantes émises par la Fédération de Voile du Québec :

1. Le nombre d'équipiers sur votre bateau (N'habitant PAS à la même adresse résidentielle) doit permettre à tout le monde à bord de respecter la distanciation de 2m en tout temps.
  - 1.1. Sur les bateaux qui permettent la distance de 2M, les contacts courts et sporadiques inhérents à ce sport sont acceptables si la distance de 2M est temporairement interrompue lors des manœuvres. Cette infraction ne doit pas s'accumuler à plus de quinze (15) minutes pour toute la journée ou la régata
  - 1.2. Si vous décidez d'utiliser des masques pendant une course, ils seront considérés comme inefficaces lorsqu'ils sont mouillés (éclaboussures, pluie, sueur, etc.).
  - 1.3.
2. Eviter au mieux le partage de matériel.
  - 2.1. Si cela se produit, ayez des protocoles en place pour désinfecter l'équipement.
3. Afin d'éviter la surpopulation et de respecter la distanciation sociale, le parking inférieur sera réservé aux coureurs uniquement, les préposés et les entraîneurs doivent utiliser le parking supérieur en tout temps



## ANNEXE 2

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION, Ian Bruce Memorial 3-4 juillet 2021

Nom du skipper : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

L'adresse de la ville: \_\_\_\_\_

État/Province : \_\_\_\_\_ ZIP/Code postal : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone portable : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_ Yacht Club : \_\_\_\_\_

Date de naissance : (mm/jj/aaaa) \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Laser Standard : \_\_\_\_\_ Radial : \_\_\_\_\_ 4.7 : \_\_\_\_\_

Numéro de voile : \_\_\_\_\_

Nom à contacter en cas d'urgence: \_\_\_\_\_

Relation de contact : \_\_\_\_\_

Téléphone à contacter en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

FRAIS D'INSCRIPTION : .....40.00\$ /concurrent (TX inclus)

J'ai lu les règles et règlements émis pour cet événement et j'accepte d'être lié par eux.

Signature du capitaine : \_\_\_\_\_